

Avis d'Appel d'Offres DNCMP/.335./F/2025-2026 (AAO)

POUR

LA FOURNITURE DU MOBILIER ET EQUIPEMENT DE BUREAU

Date de publication : 26 / 11 /2025
Date d'ouverture des offres : 16 / 12 /2025

1. Objet

« L'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) » invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous plis fermés, pour la fourniture du mobilier et équipement de bureau.

2. Financement du marché

« L'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) » financera le marché sur ses fonds propres exercice 2025-2026.

3. Spécification du marché

3.1 La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres National tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi, édition 2018.

3.2 La fourniture du mobilier et équipement de bureau à l'INSS prévus dans le cadre de ce marché sont en cinq lots et un soumissionnaire peut être attributaire d'un seul lot ou de tous les lots.

Le détail des lots est le suivant :

N°	DESIGNATIONS
Lot n°1	
01	Etagères métalliques
02	Classeurs métalliques
Lot n°2	
01	Chaises visiteur avec accoudoirs
02	Table simple avec pieds métalliques et tablette en bois massif.
Lot n°3	
01	Chaises métalliques de bureau
02	Bureau métallique simple en ossature métallique avec tablette en MDF
Lot n°4	Classeurs métalliques pour les cartes d'entrée en service
Lot n°5	Fourniture et pose d'une moquette

f

3.3 La fourniture du mobilier et équipement de bureau à l'INSS est à exécuter dans un délai maximum de soixante (60) jours calendaires à partir de la date de réception de la notification.

4. Condition de participation

4.1 La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales et possédant les conditions techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

4.2 Ne peut participer à l'Appel d'Offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés publics.

5. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

5.1 Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de l'I.N.S.S, B.P. 1600, à Bujumbura Tél. 22 269555 ou 22 269558, FAX (257) 22 269546, moyennant le paiement de cinquante mille Francs Burundais (50 .000 FBU) sur le compte de l'INSS n° 10261 ouvert à la BRB au nom de l'INSS et cinquante mille Francs Burundais (50. 000 FBU) sur le compte CC10003 ouvert à la BRB au nom de l'OBR. Il peut également être consulté dans les locaux de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) au cinquième étage bureau 5.06. Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le Dossier d'Appel d'Offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

5.2 Toute question concernant le présent Appel d'Offres doit être adressée par écrit à la Direction Générale de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS), en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 21 jours avant la date limite de remise des offres.

6. Présentation de l'offre

6.1 Les soumissionnaires doivent soumettre leurs offres dans une seule enveloppe pour chaque lot et les présenter en 2 enveloppes intérieures dont l'une contient l'offre technique et l'autre l'offre financière. Ces enveloppes seront ensuite glissées dans une enveloppe extérieure qui ne portera aucun signe distinctif. Quatre (4) exemplaires dont un original et 3 copies sont exigés.

Les offres doivent comprendre des garanties de soumission (**Garanties bancaires des soumissions pour chaque lot**)

Les montants des garanties des offres sont :

- Lot n° 1 : Cinq cent quarante-sept mille cinq cent de Francs Burundais (547.500 FBU)
- Lot n°2 : Deux cent dix-sept mille cinq cent de Francs Burundais (217.500 FBU)
- Lot n° 3 : Deux cent quatre-vingt-cinq mille de Francs Burundais (285.000 FBU)
- Lot n° 4 : Cent cinquante mille de Francs Burundais (150.000 FBU)
- Lot n° 5 : Cent vingt mille de Francs Burundais (120.000FBU)

Conformément à l'article 260 du Code des Marchés Publics du Burundi, édition 2018.

3.1 Les offres devront être soumises à la Direction Générale de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS).

4. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

5. Date limite de dépôt des offres

5.1 Toutes les offres doivent être déposées au Secrétariat Central de l'INSS (Bureau n° 013 au Rez de Chaussée) au plus tard le 16./12./2025 à 9 heures. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

5.2 Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération. Sur l'enveloppe extérieure, il ne doit être donné aucune indication sur l'identité du soumissionnaire, sous peine de rejet.

6. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes le 16./12./2025 à 9h30' en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants dans la salle des réunions de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) Immeuble siège au cinquième étage.

Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents.

7. Critères de qualification

Les exigences en matière de qualifications sont :

a) Pour l'enveloppe renfermant l'offre technique :

- La garantie de l'offre (Garantie bancaire suivant le modèle en annexe) ;
- Les bordereaux de versement d'achat du DAO portant le numéro du marché ;
- L'attestation de non-redevabilité en original délivrée par l'INSS du Burundi ;
- L'attestation de non-redevabilité aux impôts et taxes en original délivrée par les Services de l'OBR ;
- Le Certificat d'Immatriculation Fiscale (NIF);
- Le chronogramme de l'exécution du marché ;
- Le document de conformité des équipements aux spécifications techniques du DAO ;
- L'attestation de non faillite ;
- Avoir une adresse fixe connue, un domicile élu ou un siège social ;
- Les statuts de la société (personne morale) ;
- Adresse fixe ;
- Habilitation des signataires.

b) Pour l'enveloppe renfermant l'offre financière :

- La soumission établie suivant le modèle en annexe ;
- Le bordereau des prix unitaires conformément au modèle en annexe ;
- Le délai d'exécution du marché.

N.B : La non production et/ou la non-conformité d'un des documents cités aux points a) et b) de la clause 10 entraînera l'élimination de l'offre lors de l'analyse.

8. Critères d'évaluation

11.1 Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme évaluée la moins disante.

11.2 Aucune marge de préférence ne sera octroyée aux soumissionnaires éligibles.

9. Adresse

L'adresse détaillée de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) est : Chaussée Prince Louis Rwagasore, BP 1600 BUJUMBURA, Tél : 22269555 ou 22269558.

Bujumbura, le 17/11/2025.

LE DIRECTEUR GENERAL

Emmanuel MIBURU

